



Château-Thierry
Cité à gâter

Château-Thierry, ville propre



Le code de la RUE



Dans quelle **ville** voulons-nous **vivre ?**



Propreté : une Responsabilité partagée !

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Amis,

Château-Thierry ville propre !

Ce n'est pas qu'un slogan, cela doit être une réalité. Soyons responsables et citoyens.

Le Code de la Rue est un support pédagogique à l'attention de tous. Il nous rappelle la conduite à tenir pour vivre dans une ville agréable. Cette publication s'intègre dans une démarche plus générale mise en place par la municipalité, la Communauté de Communes, en lien avec les associations.

Il est maintenant impératif de réduire les nuisances environnementales, de lutter efficacement contre les incivilités et la

dégradation de notre cadre de vie. Nous devons rendre aux usagers de la voie publique la place qui est la leur, dans le respect du code de la route et de la sécurité de tous.

Le code de la rue s'appuie sur la législation :

code de la route, de la santé publique et de l'environnement. Il fait appel au bon sens de chacun. Qui aurait l'idée de jeter ses emballages au milieu de son salon, de laisser son animal de compagnie faire ses besoins sur le tapis de la chambre ou de vider son cendrier dans la salle à manger ? Personne ! Et bien, il en va de même pour la ville.

La saleté n'est pas une fatalité, ni la faute des autres. Bien au contraire, il nous revient de

veiller à ce que les rues ne soient pas des dépotoirs, ni les espaces publics couverts de papiers gras, de déjections canines, cannettes ou autres immondices. La Ville et la Communauté de Communes agissent en ce sens : ramassage des déchets, nettoyage quotidien de la ville, régulation de la population de pigeons ou encore dératisation. L'action des équipes est pénible et peu reconnue. Sans les « ripeurs des camions poubelles » et « les nettoyeurs de notre cadre de vie », notre ville serait vite un enfer. **Alors respectons ces hommes et ces femmes. Facilitons-leur la tâche en évitant de souiller nos espaces publics.**

**La qualité de vie dans
Château-Thierry y gagnera.
Et puis, l'argent public servira
à embellir notre cadre de vie.**

Tous ensemble, soyons responsables et mobilisés, pour une ville vraiment propre et agréable à vivre.
Nous comptons sur vous.

Mohamed Rezzouki
Maire-Adjoint
Délégué aux travaux
et à l'entretien

Jacques Krabal
Maire

Un partenariat "vert"

L'enseigne McDonald's accorde une attention particulière au respect de l'environnement, selon trois priorités :

- Maitriser les émissions de gaz à effets de serre (-8% pour McDonald's entre 2005 et 2010)
- Limiter son impact sur l'environnement (réduction du poids des emballages ; privilégier le recyclage des huiles, des cartons, etc.)

-Maitriser au maximum les nuisances occasionnées par les restaurants.

C'est dans cette volonté que je m'associe, en tant que franchisé McDonald's, à l'action menée par la Ville de Château-Thierry. En ce qui nous concerne, aux abords du restaurant, les rondes régulières de nos équipiers ont été intensifiées pour récupérer les déchets. Nous développons des actions d'affichage et nous multiplions les points de récupération, pour

inciter les usagers à respecter les lieux publics. A l'intérieur du restaurant, Ecoprogess, pour une démarche cohérente, veille sur les bonnes pratiques environnementales au quotidien.

En tant qu'acteur de la commune, je crois en l'investissement responsable. Chez McDonald's, nous devons chercher à être exemplaires.

En tant que citoyens, je vous demande de vous engager aux côtés de Monsieur le Maire et de son

équipe, pour aller vers une évolution plus favorable de l'environnement, grâce à l'amélioration de nos comportements.

C'est tous ensemble que nous obtiendrons un environnement meilleur.

Hervé Miroux
Franchisé Mc Donald's
Château-Thierry

Ce code de la rue est un guide non exhaustif des règles, conseils et bonnes pratiques qui permettent de partager l'espace public, de façon juste et équitable, et de vivre tous ensemble à Château-Thierry.

Sommaire



Les animaux dans les espaces publics



Déchets urbains



Urbanisme et habitat



"Petits" déchets



Nuisances sonores - Insécurité



Incivilités



Déplacements doux



1 Les animaux dans les espaces publics

Ne confondons pas
trottoirs et **crottoirs**

8011 €
investis pour
l'hygiène
canine



actions
durables

4

- ✓ Mise en place d'espaces canins
- ✓ Distributeurs de sacs de ramassage des déjections canines
- ✓ Régulation de la population de pigeons
- ✓ Campagnes de dératisation



Quelques chiffres :

- ✓ 3 636 euros : coût des campagnes de dératisation par an (8 passages).
- ✓ 8 011 euros : investissement, par la Municipalité, pour l'hygiène canine.
- ✓ 6 000 euros : coût du nettoyage des salissures engendrées par les pigeons dans le clocher de l'Eglise St Crépin.



2 Déchets urbains

Je pense donc

Je trie avec la CCRCT

3,2M€

investis pour
le ramassage
des ordures
ménagères

actions
durables

3

- ✓ Déposer le verre dans les bennes à verre (éviter de le faire la nuit)
- ✓ **Rentrer ses bacs** après la collecte pour ne pas encombrer l'espace public
- ✓ Sortir les cartons vides **uniquement les jours de collecte**



3 Urbanisme et habitat

Ne confondons pas

expression et **dégradation**

7800

fleurs
cultivées



actions
durables

6

- ✓ Panneaux d'affichage **libre**
- ✓ Vente par la Mairie de **biens vétustes**
- ✓ Mise en place d'une équipe de **nettoyage** des rues
- ✓ Remise en peinture du **mobiliier urbain**
- ✓ **Fleurissement** de la ville

Quelques chiffres :

- ✓ **3,2 millions d'euros** : coût global de fonctionnement du ramassage des ordures ménagères assimilées, en 2009, sur le territoire de la CCRCT.
- ✓ **381 kg** : poids des ordures ménagères assimilées, par habitant en 2009 pour la CCRCT.
- ✓ **3 à 5 m³** : déchets ramassés chaque jour dans le centre ville de Château-Thierry

Quelques chiffres :

- ✓ **104 435 euros** ont été dépensés en 2010, pour l'acquisition de matériels de nettoyage des rues.
- ✓ Château-Thierry c'est : **80km de voirie**, **200 corbeilles**, **13 agents** chargés du nettoyage des espaces publics.
- ✓ **4000 euros** ont été investis en 2010, par la municipalité, pour des panneaux d'affichage libre



4 "Petits" déchets

Un mégot, C'est pas de la déco



- ✓ Mise en place de **35 cendriers**
- ✓ Achat de deux **balayeuses** de rue
- ✓ **Nettoyage** hebdomadaire de la voirie
- ✓ Réfection de la **voirie**
- ✓ Remise en peinture du **mobilier urbain**
- ✓ **Fleurissement** de la ville

actions
durables

6



35
cendriers

Quelques chiffres :

- ☑ **12 Millions de mégots** sont jetés chaque jour en France.
- ☑ Un mégot jeté dans la nature, y sera **encore 2 ans** plus tard.
- ☑ Un mégot **pollue 500 litres d'eau**
- ☑ **47 927.30 euros** investis, par la Municipalité, pour le mobilier urbain
- ☑ **Plus de 200** : c'est le nombre de corbeilles de la ville.



5 Nuisances sonores - Insécurité

Il vaut mieux savoir faire la fête que le faire savoir



actions
durables

5

1
garde-
champêtre
+ 2 ASVP

- ✓ Emploi d'un **Garde-Champêtre**
- ✓ Adhésion au **CUCS** (Contrat Urbain de Cohésion Sociale)
- ✓ Mise en place d'un système de **vidéo-protection**
- ✓ **Médiateurs** sportifs et sociaux
- ✓ Coordination de la **animation** des lieux de vie

Quelques chiffres :

- ☑ **14,5 millions d'euros** : coût total des actes de vandalisme dans les transports en commun en France (selon UTP) pour 2009.
- ☑ **7ème** : rang national de criminalité en France pour la Picardie.
- ☑ **1 219** : infractions ont été constatées en 2009 pour la circonscription de Château-Thierry



6 Incivilités

Handicapés et valides

Tout le monde à sa place

actions
durables

5

Création de
12
nouvelles
places
handicapés

- ✓Création de **12 nouvelles places handicapés** sur un total de 44 places
- ✓Facilitation des déplacements des Personnes à Mobilité Réduite
- ✓Mise en conformité de l'accès des bâtiments publics
- ✓Mise en **accessibilité** des trottoirs et chaussées
- ✓Installation de **boudes magnétiques**



7 Déplacements doux

L'espace partagé,

c'est pour tous les usagers

4000m
de pistes
cyclables
depuis 2008



actions
durables

6

- ✓4000 mètres de **pistes cyclables créés**
- ✓Remplacement des **feux tricolores** obsolètes
- ✓Créations de STOPS pour la **sécurité**
- ✓Création d'espaces de **circulation mixte**
- ✓Organisation de **journées "déplacement doux"**
- ✓Mise en place d'un **"pédibus"** pour le retour de l'école

Quelques chiffres :

- ☑ **12 Millions de Français** souffrent d'une incapacité, d'une limitation d'activité ou d'un handicap.
- ☑ Une personne en fauteuil roulant est **considérée comme un piéton**, elle doit utiliser le trottoir.

Quelques chiffres :

- ☑ **Temps moyen pour effectuer 3 km en ville :**
 - à pied : 36 minutes
 - en voiture ou en bus : 7 minutes
 - à vélo : 12 minutes
- ☑ Coût moyen d'utilisation d'une voiture : **0,28 euro / km**
- ☑ Covoiturer c'est **diviser par 2, 3 ou 4** les émissions de gaz et les coûts de carburant

